

La compétence lexicale en français langue seconde (FLS)

إعداد

احمد محمد سمهودي

طالب ماجستير – قسم المناهج وطرق التدريس

كلية التربية بقنا

La compétence lexicale en français langue seconde (FLS)

Ahmed Mohammed Samhodi

Assistant à la Faculté de pédagogie de Quéna

Université du sud de la Vallée

Département de curricula et de méthodologie

Résumé :

Le but principal de l'article est de démontrer que l'enseignement / l'apprentissage du lexique en classe de français langue étrangère doit être au cœur de nos interrogations. La compétence lexicale a longtemps été négligée dans l'enseignement du FLE. Bien qu'elle doit être placée au début de l'apprentissage pour permettre aux apprenants d'accéder aux autres compétences langagières et communicatives. La maîtrise du lexique joue un rôle très important dans la classe ou dans des situations de communication de la vie quotidienne. L'enrichissement du lexique se fait sans cesse. C'est le travail de tous les jours. Tandis que le manque du lexique prive de la confiance chez l'apprenant de s'exprimer, de discuter ou de partager ces connaissances avec les autres. L'enseignement du Lexique ce n'est pas seulement d'accumuler un grand nombre de mots ou de connaître de la signification ces mots, mais aussi c'est la capacité de les utiliser dans une situation de communication donnée. Pour cela, il convient de ne jamais enseigner un mot isolément mais toujours en contexte pour

concrétiser la signification des mots et les organiser selon le sens approprié. L'apprenant doit être capable de donner une définition, un synonyme ou une antonymie pour les mots déjà appris.

Mots-clés : la compétence lexicale, le lexique, le vocabulaire, le vocabulaire actif, le vocabulaire passif, l'enseignement, l'apprentissage, les relations sémantiques, les difficultés lexicales.

La compétence lexicale en français langue seconde (FLS)

مهارة تعلم المفردات فى اللغة الفرنسية

الملخص :

الهدف الاساسى للمقالة هو إظهار أهمية مهارة تعلم المفردات اللغوية يجب أن يكون احد الموضوعات الأكثر دراسة فى مجال اكتساب اللغة الثانية بسبب الدور الذى تلعبه هذه المهارة فى تواصل الطلاب مع بعضهم البعض داخل الفصول الدراسية والتواصل فى مواقف الحياة المختلفة. وأهملت هذه المهارة فى تدريس اللغة الفرنسية لفترة طويلة. فاكتساب المفردات اللغوية لدى المتعلم لا يتوقف عند فترة زمنية محددة بل هو مستمر مدى حياة المتعلم. وعلى النقيض من ذلك عدم اتقان هذه المهارة يقلل من ثقة المتعلم أثناء حديثه وتبادله للمعرفة مع الآخرين. المعجم لا يعنى امتلاك الكثير من الكلمات، ولكن القدرة على استخدامها فى حالات التواصل المختلفة. لهذا لا ينبغي تعليم الكلمات فى عزلة. بل يجب تعلمها فى سياق الجمل لادراك معانيها.

الكلمات المفتاحية : مهارة تعلم المفردات ، المعجم ، المفردات ، المفردات النشطة ، المفردات السلبية ، التعليم ، التعلم ، العلاقات الدلالية ، الصعوبات المعجمية.

Introduction

L'enseignement du français langue étrangère est au cœur des préoccupations du système éducatif en Égypte. Les apprenants ont besoins de plusieurs compétences linguistiques pour communiquer. Il est nécessaire d'acquérir quatre compétences (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite).

Le lexique est occuper une place plus importante dans l'enseignement des langues étrangères, parce qu'il est l'un des principales aspects linguistiques qui répondent à la majorité des besoins de l'enseignement des langues étrangères. Cette compétence a longtemps été négligée dans l'enseignement du FLE. Bien qu'elle doit être placée au début de l'apprentissage pour permettre aux apprenants d'accéder aux autres compétences langagières et communicatives (La Borderie, 2005).

L'enseignement du lexique est permettre aux apprenants de communiquer dans la classe ou dans des situations de communication de la vie quotidienne (Paquette, 2002). Parce que la richesse du lexique est un facteur très important pour aider les apprenants à comprendre ce qui est dit ou écrit et exprimer leurs pensées de manière précise (Anctil, 2011).

Ainsi, l'apprenant est primordial d'avoir une bonne connaissance du lexique pour pouvoir communiquer en français langue étrangère « Apprendre une langue, c'est essentiellement apprendre le lexique de cette langue ». Il apparaît très clairement que l'acquisition du lexique doit être un des sujets les plus étudiés dans le

domaine de l'acquisition des langues secondes à cause du rôle que la maîtrise du lexique peut jouer pour la communication (Calaque, 2002).

En effet, l'acquisition des systèmes grammaticaux et phonétiques d'une langue peut être limitée à un certain temps, tandis que l'enrichissement du lexique se fait sans cesse. C'est le travail de tous les jours. Parce que le lexique d'une langue est en mouvement perpétuel et la communauté des locuteurs invente de nouveaux mots selon les besoins qu'elle a de nommer des objets, des concepts ou notions nouvelles (Carlo & Granget & Kim & Prodeau & Véronique, 2009).

Or, le lexique du français ne s'acquiert pas seulement dans l'enfance. C'est une acquisition qui peut se faire et se modifier tout au long de la vie. Selon Moirand (1998), la fonction fondamentale du langage est l'expression de la pensée. Le lexique reste la partie la plus vivante de langue et l'outil de la pensée.

« La fonction fondamentale du langage n'est pas seulement la communication, mais aussi l'expression de la pensée. ».

Le lexique est le véhicule de la pensée, d'expression, d'interprétation et de la communication. L'acquisition du lexique nous permet de penser, de parler et d'écrire de façon cohérente, logique et lisible. Tandis que le manque du lexique prive de la confiance chez l'apprenant de s'exprimer, de discuter ou de partager ces connaissances avec les autres (Cavalla et al., 2009:33& Petit, 2000).

Le vocabulaire constitue le noyau fondamental et la première étape vers l'apprentissage d'une langue. Apprendre un certain nombre de mots sans apprendre à construire des phrases n'a pas

une valeur pratique. Le vocabulaire est le fond de mot utilisé pour composer un texte particulier. Ce vocabulaire n'a pas de valeur communicative en soi mais cette valeur s'acquiert quand il est utilisé dans un contexte de communication (Tréville, 2000).

Or, l'enseignement du vocabulaire ce n'est pas seulement d'accumuler un grand nombre de mots ou de connaître de la signification ces mots, mais aussi c'est la capacité de les utiliser dans une situation de communication donnée. Pour cela, il convient de ne jamais enseigner un mot isolément mais toujours en contexte pour concrétiser la signification des mots et les organiser selon le sens approprié (Jousse & Polguère & Tremblay, 2008)

L'acquisition du sens d'un mot est un processus complexe comportant plusieurs étapes. Les apprenants doivent d'abord comprendre la correspondance entre une abstraction et une forme phonologique. Puis, il faut pouvoir prononcer le mot correctement pour ensuite commencer à identifier tous les traits sémantiques associés au terme en contexte. Où le dictionnaire pédagogique peut être l'outil privilégié de l'enseignement et apprentissage des connaissances lexicales. Parce qu'il est un référent crucial qui englobe tous les mots de la langue avec leurs définitions (Comblain & Rondal, 2001 :35).

Au vu de ce qui précède, il est évident que le volume de vocabulaire passif est nettement supérieur à celui du vocabulaire actif chez la plupart des apprenants. Où les apprenants reconnaissent et comprennent les mots mais ils n'utilisent pas ces mots dans le contexte. Le vocabulaire ne signifie pas accumuler sans cesse de nouveaux mots. Il s'agit de découvrir de nouveaux emplois. L'apprenant doit être capable de donner une définition, un synonyme

ou une antonymie pour les mots déjà appris (Cuq, 2003 & Van der Linden, 2006).

1. Définition de la compétence lexicale :

1.1. Définition du vocabulaire :

Selon Cuq (2003 : 246), le terme vocabulaire peut se définir comme « l'ensemble des mots effectivement employés d'une langue.». Tandis que selon Legendre (2005), le terme vocabulaire peut se définir comme « l'ensemble des mots que connaît un individu et dont il peut disposer pour entrer en communication avec autrui.».

Selon Tréville et Duquette (1996), voient que le vocabulaire d'une langue peut se définir comme « un sous-ensemble du lexique de cette langue. Il est composé de toutes les unités sémantiques, graphiquement et locutions qui s'actualisent dans le discours.».

Aussi, le terme vocabulaire peut se définir comme « l'ensemble des mots que le sujet n'utilise pas forcément. Mais qu'il est en mesure de mobiliser sans effort en fonction des besoins de compréhension et d'expression.» (Dictionnaire de didactique du français LE, 2005 : 246).

1.2. Définition du lexique :

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2010), le lexique est un ensemble des mots formant la langue et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue.

Selon Cuq (2003 : 155), le lexique peut se définir comme « l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (profession, classe d'âge, milieu,...) ou d'un individu.».

Or, le lexique peut se définir comme l'ensemble des mots et des termes qui peuvent être employée dans cette langue.

1.3. Définition de la compétence lexicale :

La compétence lexicale est la connaissance et la capacité d'utiliser le vocabulaire d'une langue. C'est la capacité des apprenants de posséder un grand nombre de vocabulaire. Ils sont capables de comprendre les mots et les expressions pour établir des relations fortes entre ces mots et ces expressions (David, 2000).

Selon Rosen (2006), la compétence lexicale peut se définir comme : « C'est la connaissance et la capacité d'utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose d'éléments lexicaux et d'éléments grammaticaux pour maîtriser une langue étrangère. Elle favorise la compréhension et la capacité d'utiliser les mots dans un contexte situationnel. ».

À partir de ces définitions, Nous pouvons dire qu'elle désigne la capacité d'employer correctement les mots d'une langue pour exprimer et transmettre un sens dans un contexte donné.

2. Le lexique versus le vocabulaire :

Avant d'aborder et d'identifier les facteurs de l'enseignement du lexique, il est souhaitable d'établir la distinction entre lexique et vocabulaire pour justifier notre recours à l'usage du terme lexique et non pas à celui de vocabulaire. Nous utilisons la notion de lexique et non pas celle de vocabulaire, parce que nous préférons à l'ensemble plutôt qu'à la partie du même ensemble.

Selon Tréville et Duquette (1996:53), le vocabulaire d'une langue est un sous-ensemble du lexique de cette langue. Il se présente comme un champ plus restreint de mots qui est partagé et

employé par une communauté de locuteurs. Tandis que le lexique d'une langue est l'ensemble de mots de cette langue que l'on rencontre dans un dictionnaire.

Selon le dictionnaire le Petit Larousse (2010), le vocabulaire est l'ensemble des mots d'une langue. Tandis que le lexique est l'ensemble des mots formant la langue d'une communauté et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue.

D'après les définitions données par quelques chercheurs, le lexique peut être défini comme l'ensemble des unités significatives formant une langue et considéré comme l'une de ses composantes principales. **C'est alors par contraste,** le vocabulaire peut être défini comme l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données.

Ainsi, le lexique peut être comme tous les mots de différents domaines de la vie représentés en langue. Chaque domaine de l'expérience humaine a son propre vocabulaire qui se distingue des autres domaines. Par exemple (le vocabulaire de la médecine, du droit, de l'économie...etc.).

2. L'apprentissage des mots dans le français langue étrangère (FLE) :

Les mots sont les éléments de base de la langue. Il y a des milliers de mots dans chaque langue qui servent dans le quotidien. Chaque langue est constituée d'un nombre inconnu de mots.

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2010), « le mot est un groupe de sons d'une langue auquel est associé un sens. Il est

considéré comme formant une unité autonome ; notation graphique d'un tel son ou groupe de sons ».

Selon le dictionnaire le Petit Robert (2008), le mot considère comme l'unité fondamentale pour l'enseignement du vocabulaire. Il signifie un son ou un groupe de sons correspondant à un sens.

L'unité lexicale d'une langue est le mot. C'est l'assemblage de trois éléments du langage. Ce sont la forme, le sens et la catégorie grammaticale. Ces éléments relèvent de trois domaines de l'étude des mots. Ce sont la morphologie, la sémantique et la syntaxe.

On peut modéliser pour découvrir le sens d'un mot nouveau par les démarches suivantes :

- regarder d'abord les événements et l'atmosphère générale de la partie du texte.
- regarder ensuite le contexte dans lequel est placé le mot.
- regarder les indices donnés par la phrase ou l'expression dans laquelle se trouve le mot nouveau.
- regarder sur le mot nouveau.
- utiliser la composition du mot (préfixe, suffixe, radicale).
- vérifier ce que je sais à propos du mot.

2.1. Genre du vocabulaire dans le français langue étrangère (FLE):

On peut dire qu'il y a deux genres du vocabulaire, comme suit:

a) **Le vocabulaire actif** : l'ensemble des mots qu'un locuteur les produits pour les utiliser dans une situation de communication. Il présente les mots produits souvent par un sujet parlant donné. Un locuteur a un certain nombre de mots actifs qu'il connaît bien et

utilise spontanément dans le discours parlé ou écrit. Ainsi, le vocabulaire actif : «j'utilise», qu'il correspond aux termes dont le locuteur connaît la définition mais qu'il n'utilise pratiquement pas (Mel'cuk & Polguère, 2007).

- b) **Le vocabulaire passif** : « L'ensemble des mots qu'un locuteur n'a jamais les utiliser dans une situation de communication mais, il peut les comprendre.». Il désigne les mots que le locuteur peut comprendre leur sens, mais qu'il ne pas l'habitude de les employer dans ses communications. Il ne les utilise pas mais les connaît plus ou moins. Ainsi, le vocabulaire passif : «je comprends dans le contexte», qu'il correspond aux unités connues et employées par le locuteur (Mel'cuk & Polguère, 2007).

À partir de ces deux définitions, le vocabulaire passif c'est l'ensemble des mots connus par le locuteur sans pouvoir les utiliser, mais le vocabulaire actif c'est la capacité d'utiliser ces mots connus dans un contexte situationnel.

Pour cela il y a des types différents du vocabulaire selon le lexique susceptible d'être inventorié et décrit comme suit (Léon, 2014):

- a) **Le vocabulaire fondamental** : c'est un ensemble de mots connus et employés par un grand nombre de locuteurs. Ce terme est utilisé pour enseigner la langue aux étudiants de la langue étrangère. Par exemple : la conjugaison des verbes, l'accord des adjectifs, l'emploi des adverbes, les déterminants,
- b) **Le vocabulaire non conventionnel** : ce type de vocabulaire est utilisé dans le cadre de la famille et entre les amis, ce qu'on

appelle l'argot. Le vocabulaire non conventionnel n'exige pas l'utilisation des règles de la langue.

- c) **Le vocabulaire spécialisé** : il appartient au domaine particulier. On trouve souvent que les mots utilisés dans ce type de vocabulaire sont ambiguës et difficiles à comprendre par non spécialiste, parce qu'ils sont relatifs à un domaine spécifique.

2.2. Genre du lexique dans le français langue étrangère (FLE) :

Le lexique se divise en deux types, comme suit (Sagot & Danlos, 2008) :

- a) **Le lexique global** : il représente l'ensemble de tous les mots propre à une langue. Ces mots sont connus et utilisés par tous les interlocuteurs dans des situations de communication.
- b) **Le lexique individuel** : il se trouve intégré dans le lexique global. C'est donc, l'ensemble des mots qu'un interlocuteur les approprie et les utilise pour ses propres fins communicatives. **Ainsi**, le lexique : « unités de langue, le lexique s'agit de l'ensemble complet des mots d'une langue.». Tandis que le vocabulaire : «liste des unités de la parole».

2.3. Stratégies pour le passage du vocabulaire passif vers le vocabulaire actif :

Les apprenants ont besoin de fixer le vocabulaire acquis, de le mémoriser et de le faire passer de l'état passif à l'état actif. Il y a plusieurs procédés peuvent être utilisés comme suit (Bengjeddou, 2015) :

- l'enseignant fera la lecture du texte, puis il fera lire les apprenants en exigeant une prononciation correcte, une conversation sur le texte et une conversation plus personnelle.

-
- il invitera les apprenants à composer des phrases avec les termes nouvellement appris, puis les apprenants poseront à leurs amis ou au professeur des questions concernant les mots nouveaux.
 - des exercices écrits portant sur la révision des mots étudiés seront donnés ensuite (composition de phrases – phrases à trous pour les mots nouveaux). Ils pourront être combinés avec des exercices structuraux.
 - la dictée est un excellent moyen de contrôler la compréhension des apprenants et de se rendre compte de l'acquis de la classe, ce genre d'exercice ne peut, en aucun cas, être improvisé. Elle ne doit contenir que des mots connus, les textes préparés doivent être courts et simples.
 - l'enseignant peut aussi appliquer un autre procédé qui donne de très bons résultats et permet une plus grande activité de la classe. Il procède à un exercice qui aboutit à la reconstitution du texte qu'il a préparé et un exercice qui lui donne en même temps l'occasion de revoir le vocabulaire étudié.
 - l'enseignant engage un dialogue avec sa classe et au moyen d'un jeu de questions et réponses.
 - diversifier les activités pour faciliter la compréhension et la mémorisation de nouveaux mots.
 - enrichir le vocabulaire des apprenants par la lecture pour connaître le contexte situationnel des mots.
 - faire des activités de communication dans la classe pour favoriser l'accumulation d'un grand nombre de mots.

-
- mettre les nouveaux mots dans un contexte connu afin de leur permettre de dégager le sens donné et intégrer tous les moyens linguistiques qui ont déjà acquis.
 - utiliser les relations sémantiques pour faciliter la compréhension orale et la production écrite.

3. Les relations sémantiques :

La réalisation des activités sur les relations de sens entre les mots (synonymie, antonymie, polysémie, paronymie) augmentent sans doute les capacités d'observation et de réflexion des apprenants. Ils leur amènent à percevoir certaines notions sans expliciter leur signification. Ces relations sont comme suit :

3.1. La synonymie :

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2010), « synonymie se dit de deux ou plusieurs mots de même fonction grammaticale, qui ont un sens analogue ou très voisin. ». Quand un même personnage, une même chose ou un même événement est désigné de différentes manières dans le texte. Ce sont deux mots qui ont à peu près le même sens dans un contexte donné. Ils sont forcément de même nature : deux noms, deux adjectifs, deux verbes, deux adverbes. Le fait de connaître des mots synonymes permet d'éviter les répétitions (d'utiliser plusieurs fois le même mot) et d'enrichir son vocabulaire. Par exemple : (Maison : Habitation). Il existe des types de la synonymie :

- a) **La synonymie absolue** : sont les synonymes qui ont le même sens dans n'importe quel contexte (voiture, bagnole, automobile).

-
-
- b) **La synonymie partielle** : sont les synonymes qui ont un sens différent selon le contexte (briser, casser, rompre).
- c) **La synonymie lexicale** (synonymie de mots) : elle se trouve entre les mots ou les syntagmes qui appartient à la même catégorie grammaticale par exemple :(policier, agent de police).
- d) **La synonymie de phrases** : elle se trouve au niveau des phrases et des énoncés c'est-à-dire que les phrases qui ont des différentes formulations dans un même contenu considèrent des paraphrases par exemple : l'étudiant a compris la leçon , La leçon a été comprise par l'étudiant.

3.2. L'antonymie :

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2010), « l'antonymie c'est la relation qui unit des mots antonymes ». Les relations entre mots de sens contraires sont traitées quand on établit une comparaison entre deux éléments. Ce sont deux mots qui ont un sens opposé dans un contexte donné. Ils sont forcément de même nature et peuvent être deux noms, deux adjectifs, deux verbes, deux adverbes. Par exemple : (haut : bas). Il existe des types d'antonymie :

a) **Les antonymes contradictoires ou complémentaires:**

Ce sont deux termes se caractérisent par la disjonction exclusive.

Par exemple : (le couple de mots vivant / mort).

b) **Les antonymes gardables ou contraires:**

C'est l'existence d'une antonymie implicite entre plusieurs mots.

Par exemple : (glacé, froid, frais, chaude et brune).

c) **Les antonymes convers ou réciproques.**

C'est la relation d'opposition dans ces couples de mots.

Par exemple : (mari / femme, posséder / appartenir, donner / recevoir.)

3.3. L'homonymie :

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2010), « homonyme se dit d'un mot qui présente la même forme graphique (homographe) ou phonique (homophone) qu'un autre, mais qui se diffère par le sens ». On appelle homonymes des mots qui se prononcent de la même façon mais n'ont pas la même signification. Ce sont des mots qui se prononcent de la même façon mais qui ont une orthographe différente. Il ne faut pas par exemple confondre : Par exemple : (chair : chère : cher : chaire). Il existe des types de l'homonymie :

- a) **Les homographes et les homophones:** ce sont deux homonymes qui s'écrivent et se prononcent de la même manière. par exemple: boucher (profession) / boucher (verbe).
- b) **Les homographes et les hétérophones :** ce sont deux homonymes qui s'écrivent de la même manière, mais ils n'ont pas la même prononciation. par exemple: fils (enfant) / fils (à coudre).
- c) **Les homophones et les hétérographes :** ce sont deux homonymes qui s'écrivent différemment mais ils ont la même prononciation. par exemple: /verre/vers/.

3.4. Le paronymie :

Selon le dictionnaire le petit Larousse (2010), « un paronyme est un mot dont le sens diffère d'un autre mais dont la graphie ou la prononciation est proche.». Ce sont deux mots qui se ressemblent, qui ont presque la même prononciation, ce sont presque des homonymes. Il peut alors nous arriver de prendre un mot pour un autre. Par exemple : Je l'ai deux fois cette semaine, J'ai une crise de foie, Cet homme a la foi

En outre, on pourrait penser que les mots qui sont les plus fréquents seraient les plus faciles à apprendre et que les mots rares, porteurs de beaucoup d'informations, seraient les plus difficiles. Ce n'est que partiellement vrai, car les mots dont la fréquence est élevée sont souvent des mots à plusieurs significations (Fuchs, 2007).

4. présentation des mots nouveaux :

Selon Cavalla et al. (2009: 37), la mémoire franchit trois étapes dont **la première** serait l'apparition pour la première fois d'un mot nouveau ou d'une expression nouvelle. **La deuxième étape** se présente à l'étudiant comme un moment de doute où il devient étudiant actif et découvre de nouveaux sens du mot qu'il venait de discerner. **Enfin**, l'étudiant maîtrise les sens du mot et ses constructions syntaxiques et l'utilise de façon naturelle, les mots devraient être présentés dans un contexte connu pour l'étudiant.

Il est important de faire deviner à l'étudiant le sens du mot en écoutant, en lisant pour développer chez lui la capacité hypothétique qui constitue une des stratégies clés dans l'apprentissage. Il y a différentes façons de regrouper les mots. En ce qui concerne la

présentation du sens des mots nouveaux ont été proposées de nombreuses techniques dont certaines techniques fréquemment utilisées sont les suivantes (Nguyen, 2001) :

- **Court définition:** comme celle données dans un dictionnaire.
- **Description détaillée** : (apparence, qualités, caractères, usages,.....).
- **Dessiner** : l'enseignant peut être dessiné sur le tableau ou sur les cartes.
- **Mimer** : l'enseignant mime le mot ou le fait mimer, le fait vivre par les étudiants. Cela anime la classe et aide surtout la sémantisation des adjectifs (triste / furieux, ...), des verbes (sauter, courir, pleurer,...).
- **Préparer le vocabulaire** : l'enseignant prépare d'un même contenu dans deux codes linguistiques au lieu de donner une liste de mots à apprendre.
- **Traduire** : dans les cas où les autres techniques ne marchent pas.
- **Utiliser des illustrations, des images et des photos** : c'est particulièrement nécessaire pour l'enseignement du vocabulaire concernant la culture, la civilisation et les particularités étrangères,.....
- **Utiliser les synonymes** : cette technique permet à l'étudiant d'associer le mot à une notion qu'il comprend dans la langue maternelle et d'apprendre deux mots, trois mots ou plus au lieu d'un seul.

-
- **Utiliser les antonymes** : cette technique permet à l'étudiant d'associer le mot à une notion qu'il comprend dans la langue maternelle et d'apprendre deux mots au lieu d'un seul.
 - **Utiliser les objets** : l'enseignant peut apporter les objets qui ne se trouvent pas dans la salle de classe.

7. Les difficultés lexicales :

Les enseignants connaissent bien l'importance du lexique. Ils constatent régulièrement des difficultés induites par le manque de vocabulaire des étudiants, des difficultés pour comprendre les échanges oraux dans la classe et des difficultés pour produire des propos oraux pour participer aux échanges ou produire de écrits.

Quant aux étudiants, ils trouvent nécessaire d'apprendre à apprendre le vocabulaire. De plus, ils révèlent qu'ils souvent confus et peu peur dans la pratique de langue et à la pauvreté de leur vocabulaire et à leur maladresse dans l'utilisation des mots connus. Il y a quelques obstacles dans l'acquisition du lexique comme suit (Grossmann, 2005):

- Les sons : Les mots de la langue française qui contiennent des sons n'existant pas dans la langue seront assez difficiles à acquérir par les étudiants (Hedevang, 2008).
- La traduction littérale : Un vocabulaire réduit en français et le phénomène d'interférence poussent parfois les étudiants à faire une traduction littérale (Hurtado Albir, 1996).
- Le manque de pratique en français : Pour bien apprendre un mot et être capable de l'utiliser pour communiquer. Il faut pouvoir le voir ou l'entendre souvent (dans des textes, quand l'enseignant parle,...), et également l'utiliser, si l'enseignant

ne donne pas l'occasion aux étudiants de s'exprimer en français, leur vocabulaire restera passif et ils n'arriveront pas à bien le pratiquer (Dreyfus, 2004 & Vancomelbeke, 2004).

8. Le rôle de l'enseignant, de l'étudiant et de la mémoire dans l'apprentissage du lexique:

8.1. Le rôle de l'enseignant :

L'enseignant a un rôle important pour aider les étudiants à apprendre et mémoriser le lexique. Il travaille avec eux l'aspect sémantique (le sens des mots, les relations de sens entre les mots, le champ lexical et les registres de langue). Il travaille aussi sur l'aspect morphologique en pratiquant des activités de dérivation et de composition avec les étudiants (Rançon & Gaillard, 2010).

Le rôle de l'enseignant ne consiste pas à enrichir le stock de mots que l'étudiant pourra utiliser, mais plutôt de l'organiser, parce que la langue est une structure organisée et non pas un archipel de mots. L'enseignant doit faire fixer le vocabulaire de fonctionnement dans la mémoire à long terme, pour satisfaire les besoins langagiers de l'étudiant.

8.2. Le rôle de l'étudiant :

Les compétences lexicales que les étudiants doivent acquérir se font progressivement pendant le primaire, le secondaire, le supérieur et le reste de leur vie. C'est par exemple en maternelle que les étudiants travaillent les champs lexicaux de la vie quotidienne, mais c'est en élémentaire que les étudiants doivent manipuler avec aisance des outils sur le lexique comme les dictionnaires. Ils doivent aussi être capables de réutiliser les notions travaillées en classe. Les étudiants acquièrent les connaissances

puis les capacités à utiliser ces connaissances à travers les activités mises en place par l'enseignant (Ovtcharov, & Cobb & Halter, 2006).

8.3. Le rôle de la mémoire :

La mémoire exerce un rôle prépondérant dans l'apprentissage du vocabulaire. Une bonne mémoire permet de stocker davantage des mots bien qu'on ne les utilise pas souvent. Selon les chercheurs, on distingue trois formes ou niveaux de mémoire :

- La mémoire immédiate.
- La mémoire à court terme ou de travail.
- La mémoire à long terme.

Le travail du professeur est alors d'aider l'étudiant à développer non seulement la mémoire de travail mais surtout la mémoire à long terme pour qu'il puisse établir des liens entre les nouvelles connaissances et les connaissances antérieures et stocker davantage de mots afin d'en utiliser en cas de besoin. Apprendre le vocabulaire d'une langue consiste à entreposer dans la mémoire ces mots avec leurs règles d'emploi et les ramifications qui les relient à d'autres mots (Polguère, 2003).

9. Les stratégies du lexique :

Les stratégies d'acquisition du vocabulaire peuvent être considérées comme un sous-ensemble du processus de l'acquisition générale de la langue. La stratégie d'acquisition du vocabulaire est aussi une tactique qui est employée par un étudiant pour améliorer ses capacités. La plupart des étudiants peuvent ne pas être conscients des stratégies d'acquisition du vocabulaire qu'ils utilisent. Toutefois, il y a une série de stratégies qui peuvent aider les

étudiants à mieux acquérir le vocabulaire et ainsi à apprendre la langue (Beacco, 2007).

D'ici, nous pouvons observer que l'apprentissage du lexique est considéré comme étant en rapport avec les collocations. Mais les stratégies que l'on emploie pour acquérir le lexique sont comme suit (Ouzoulias & Fischer & Brissiaud, 2000):

- Associer un mot et son contraire, un mot et son synonyme, un mot et son homonyme, un mot et son paronyme,.....
- Classer le vocabulaire par nature de mots (nom, verbe, adjectif,...).
- Classer le vocabulaire par paires.
- Classer le vocabulaire selon un ordre chronologique.
- Épeler les mots (l'orthographe).
- Fabriquer des mots croisés.
- Illustrer le lexique par des dessins.
- Jouer à l'interrogation écrite (écrire les mots de mémoire).
- Lire le vocabulaire à haute voix.
- Mémoriser le vocabulaire sous la forme d'expression à l'infinitif.
- Placer les mots dans un contexte.
- Regrouper le lexique par familles (la même famille).
- Relier le vocabulaire à la situation dans laquelle il est utilisé.
- S'enregistrer sur cassette.
- S'entraîner sur internet.
- S'interroger oralement avec un copain.
- Utiliser des repères visuels.

10. Les méthodes pour mémoriser du lexique:

Toutes les recherches scientifiques et les pratiques pédagogiques se mettent d'accord sur le rôle majeure de vocabulaire et qu'il devait occuper une place plus importante dans l'enseignement des langues étrangères, parce qu'il est l'un des principales aspects linguistiques qui répondent à la majorité des besoins de l'enseignement des langues étrangères. L'acquisition du vocabulaire est devenue une des sujets étudiés dans le domaine de l'acquisition des langues secondes. Surtout à cause du rôle que la maîtrise du vocabulaire joue pour la communication (Andersen, 2006).

La connaissance du vocabulaire comprend la connaissance de la forme, la fréquence de son usage et les contextes dans son utilisation. Alors, l'étudiant a besoin d'une aide ou d'une motivation lors d'acquérir le vocabulaire pour mettre en communication. Dans cette thèse, le chercheur utilise les outils du web2.0 pour développer la compétence lexicale.

L'enseignant a souvent recours à des méthodes explicatives pour présenter le sens des mots nouveaux. Il existe un certain nombre de techniques courantes aidant à la compréhension lexicale que l'enseignant propose aux apprenants, parmi lesquelles (Abdelkader, 2014):

- Faire deviner le sens : à partir d'un contexte connu.
- L'utilisation d'un terme générique : si l'enseignant ne veut pas s'attarder sur un terme, il peut aussi avoir recours à un terme générique.
- L'utilisation de l'illustration : moyen très important pour l'enseignement du vocabulaire en vue d'éclairer le sens des mots, la mémorisation et surtout pour la sémantisation des

-
-
- mots abstraits à travers le dessin, la gravure, l'iconographie, la carte, l'image,.....
- L'utilisation des objets : notamment pour le niveau débutant de l'apprentissage, c'est une technique permettant l'association efficace du mot avec son référent.
 - La définition : le plus souvent utilisée au moyen du dictionnaire. Pour le niveau débutant, il faut utiliser la définition courte en donnant la description détaillée par les caractéristiques ou les propriétés de l'objet (apparence, couleur, fonction...etc.), ou également la définition par la synonymie ou l'antonymie. Elle permet à l'étudiant de relier le mot à une notion qu'il comprend dans la langue maternelle et d'apprendre deux ou trois mots au lieu d'un seul.
 - La mimique et la gestuelle : très utile et pratique en classe. Elle fait vivre le mot par les étudiants, ce qui anime la classe et donne une ambiance de travail, ainsi, elle aide à la sémantisation des pensées, des sentiments, des attitudes ...etc. (explication des adjectifs et les verbes d'action).
 - La traduction : si les autres techniques seront inefficaces, ou en cas d'échec dans celles citées ci-dessus, l'enseignant recourra à la traduction pour gagner du temps. les explications en langue maternelle s'imposent lorsque le niveau de langue d'une classe n'est pas suffisant pour expliquer un fait. C'est la dernière technique à laquelle il recourra par crainte d'engendrer de mauvaises habitudes chez l'étudiant, de même que l'usage du dictionnaire bilingue qui ne guide pas vers l'autonomie en langue cible.

-
-
- Demander l'explication de la part des étudiants : il demande les étudiants qui connaissent le sens d'un mot de l'expliquer à ses camarades de classe.

L'aptitude à mémoriser les mots et l'aptitude à deviner leurs sens à l'aide du contexte sont les facteurs les plus importants d'apprentissage du vocabulaire. En effet, l'acquisition précoce d'un large vocabulaire augmente la compréhension de la langue parlée et écrite. Ainsi que la capacité à deviner correctement ce que des mots peu familiers peuvent signifier, permettant ainsi au lecteur de porter toute son attention sur la compréhension de ce qu'il est en train de lire. Le vocabulaire se développe par la lecture. Les étudiants en bas âge dépendent essentiellement du contact avec le langage oral pour apprendre de nouveaux mots et leur signification. La lecture de livres d'histoires par l'adulte est démontrée comme un moyen efficace pour augmenter le vocabulaire d'étudiants d'âge préscolaire (Singleton, 2003).

Conclusion

À partir des éléments qu'on a étudiés dans ce chapitre en ce qui concerne (le lexique, le mot, le vocabulaire, le vocabulaire passif, le vocabulaire actif et les relations sémantiques). On peut dire que la langue française est une structure très vaste et le terme du lexique fait partie de cette structure. Il a un grand important dans une classe de FLE et on ne peut pas accéder à cette langue sans connaître ses mots.

Ainsi, il est nécessaire de différencier entre les deux termes (le vocabulaire passif et le vocabulaire actif), parce que le processus de la communication n'exige pas seulement l'accumulation d'un grand nombre de mots, mais il faut passer à l'utilisation de ces mots dans un contexte donné ce qu'on appelle (le vocabulaire actif).

L'acquisition de lexique faut devenue un des sujets les plus étudiés dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères. Surtout à cause du rôle que la maîtrise du lexique joue pour la communication. Le vocabulaire représente aujourd'hui une nécessité dans l'enseignement des langues après avoir été souvent relégué au second plan en ce domaine.

Bibliographies:

1. Abdel-kader, C. (2014). L'efficacité des activités langagièrè pour le développement du vocabulaire et les compétences de l'expression écrite en français chez les élèves du cycle préparatoire. Thèse de magistère. Université de Ménoufiya : Faculté de pédagogie.
2. Anctil, D. (2011). L'erreur lexicale au secondaire: analyse d'erreurs lexicales d'élèves de 3e secondaire et description du rapport à l'erreur lexicale d'enseignants de français. disponible sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5077>
3. Andersen, H. L. (2006). L'application du Cadre européen commun de référence dans les nouveaux programmes de français au Danemark. *Revue française de linguistique appliquée*, 11(1), 45-60.
4. Beacco, J. C. (2007). L'approche par compétences dans l'enseignement des langues: Enseigner à partir du Cadre commun de référence pour les langues. Didier.
5. Bengjeddou, A. (2015). Le rôle du vocabulaire actif dans le développement de la compétence lexicale Cas des élèves de la 5ème année primaire Ecole Bengjeddou Derradji Djamâa. Disponible sur : <http://dspace.univbiskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5756/1/BENDJEDDOU%20Asma.pdf>
6. Calaque, E. (2002). Les mots en jeux : l'enseignement du vocabulaire. CRDP de l'Académie de Grenoble.

7. Carlo, C., Granget, C., Kim, J. O., Prodeau, M., & Véronique, D. (2009). Acquisition de la grammaire du français langue étrangère. Didier.
8. Cavalla C., Crozier E., Dumarest D., et al. (2009) Le vocabulaire en classe de langue. Paris : CLÉ International.
9. Comblain, A & Rondal, J. A. (2001). Apprendre les langues Où, quand, comment ? Sprimont : Mardaga De Houwer, Annick.
10. Cuq, J. P. (2003). Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde. Paris : CLE international.
11. David, J. (2003). Construction du lexique et acquisition de la lecture. Le manuel de lecture au CP, 53–63. Disponible sur : http://www.ien-dourdan.ac-versailles.fr/sites/www.ien-dourdan.ac-versailles.fr/IMG/pdf/2003b_David_-_ONL_Lexique_et_lecture.pdf
12. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, (2005) : Paris, ASIFLE Assemblée générale.
13. Dictionnaire le petit Larousse (2010). Larousse, Paris. Disponible sur : <http://www.educnet.education.fr/dossier/travail-apprentissage-collaboratifs/bibliographie>.
14. Dreyfus, M. (2004). Pratiques et représentations de l'enseignement du lexique à l'école primaire. Communication présentée au 9 e colloque de l'AIRDF, Québec, 26 au 28 aout 2004.
15. Grossmann, F. (2005). Le rôle de la compétence lexicale dans le processus de lecture et l'interprétation des textes.

-
- Repenser l'enseignement des langues: comment identifier et exploiter les compétences, 1(2), 117-137.
16. Hedevang, L. (2008). Les mots et les sons: Acquisition et reconnaissance en (français) langue seconde¹. Résumé, 15, 26.
 17. Hurtado Albir, A. (1996). La traduction: classification et éléments d'analyse. Meta: Journal des traducteurs/Translators' Journal, 41(3), 366-377.
 18. Jousse, A. L., Polguère, A., & Tremblay, O. (2008). Du dictionnaire au site lexical pour l'enseignement/apprentissage du vocabulaire. Lexique et production verbale. Vers une meilleure intégration des apprentissages lexicaux, Coll. Éducation et didactiques, 141-157.
 19. La Borderie, R. (2005). Lexique de l'éducation : Ouvrage numérique. Nathan.
 20. Léon, R. (2014). Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école. Hachette éducation.
 21. Mel'cuk, I. A., & Polguère, A. (2007). Lexique actif du français: l'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20.000 dérivations sémantiques et collocations du français. De Boeck.
 22. Moirand, S. (1991). "Les stratégies conversationnelles", Hachette, Paris.
 23. Nguyen, Q. T. (2004). Enseigner le vocabulaire selon l'approche communicative, séminaire régional de recherche – action – Nha Trang, Disponibles sur :

www.refef.crifpe.ca/docum ent/.../33%20N%20Q%20huan%20-%20Hn.pdf

24. Ouzoulias, A., Fischer, J. P., & Brissiaud, R. (2000). Comparaison de deux scénarios d'appropriation du lexique écrit. *Enfance*, 53(4), 393-416.
25. Ovtcharov, V., Cobb, T., & Halter, R. (2006). La richesse lexicale des productions orales: mesure fiable du niveau de compétence langagière. *Canadian modern language review*, 63(1), 107-125.
26. Paquette, G. (2002). Modélisation des connaissances et des compétences : un langage graphique pour concevoir et apprendre. *Puq*.
27. Petit, G. (2000). Didactique du lexique et problématique de l'unité lexicale: état d'une confusion. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00464110/>
28. Polguère, A. (2003). Collocations et fonctions lexicales: pour un modèle d'apprentissage. *Les Collocations. Analyse et traitement*, 117-133.
29. Rançon, J., & Spanghero-Gaillard, N. (2010). La construction des savoirs lexicaux en classe de français. L'influence de l'interaction langagière sur l'enseignant. In Colloque international " Spécificités et diversité des interactions didactiques: disciplines, finalités, contextes", Université de Lyon-Icar-Cnrs-Inrp, 24-26 juin 2010.
30. Robert, J. P. (2008). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Éditions Ophrys.

31. Rosen E. (2006) Le point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues. Paris : CLÉ International.
32. Sagot, B., & Danlos, L. (2008). Améliorer un lexique syntaxique à l'aide des tables du lexique – grammaire – Constructions impersonnelles et expressions verbales figées. Cahiers du CENTAL, 5, 107–136.
33. Singleton, D. (2003). Le facteur de l'âge dans l'acquisition d'une L2: remarques préliminaires. Acquisition et interaction en langue étrangère, (18), 3–15.
34. Tréville, M. C. (2000). Vocabulaire et apprentissage d'une langue seconde : recherches et théorie. Montréal, Canada: Éditions Logiques.
35. Tréville, M-C. & Duquette, L. (1996). Enseigner le vocabulaire en classe de langue, Paris, Hachette.
36. Van der Linden, E. (2006). Lexique mental et apprentissage des mots. Revue française de linguistique appliquée, 11(1), 33–44.
37. Vancomelbeke, P. (2004). Enseigner le vocabulaire. Paris : Nathan, Coll. Les repères pédagogiques. Série Formation.